

**Demandeurs DALO, la commission de médiation
DALO du Nord a rejeté votre dossier ?**



**Vous avez deux mois pour déposer un recours
devant le Tribunal Administratif !**



**Vous avez besoin de conseils et
d'un accompagnement gratuits ?**



Contactez la Permanence Refus DALO :

03 20 20 79 65

Les lundis après-midi de 14h00 à 16h00
Ayez avec vous la décision de rejet lors de votre appel

**Vous avez reçu une décision de rejet
de votre demande DALO
il y a moins de deux mois ?**



**Si vous n'êtes pas d'accord avec les motifs de
rejet, vous pouvez contester la décision devant
le Tribunal Administratif.**



**Le comité de veille DALO Nord
propose des permanences gratuites et
en présence d'un avocat afin de vous
accompagner pour faire valoir vos
droits devant le Tribunal Administratif.**

COMMENT FAIRE ?



1. Ayez avec vous le courrier de rejet de votre demande DALO



2. Appelez le **03 20 20 79 65 les lundis après-midi de 14h à 16h**



3. Si cela se justifie, un rendez-vous vous sera proposé dans l'une de nos permanences



Petit rappel sur les conditions à respecter dans le dossier DALO :

JE DOIS :

- ☐ Ne pas être en capacité de me loger par mes propres moyens
- ☐ Remplir les conditions d'accès au logement social
- ☐ Si je ne suis pas français(e), remplir les conditions de séjour, sauf si je demande simplement un hébergement
- ☐ Avoir accompli des démarches préalablement à mon recours
- ☐ Nécessiter un relogement ou un hébergement en urgence

ET

JE DOIS ÊTRE DANS L'UNE DE CES SITUATIONS :

1. Être dépourvu(e) de logement
2. Être menacé(s) d'expulsion sans relogement
3. Vouloir sortir d'un hébergement social, d'un logement de transition ou d'un logement-foyer
4. Être logé(e) dans des locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux
5. Être logé(e) en suroccupation
6. Être logé(e) dans un logement non décent
7. Attendre un logement social depuis un délai anormalement long
8. Demander à être accueilli(e) en hébergement social, en logement de transition, en logement foyer (recours « DAHO »)